



RÉDUCTION DES VOLS D'AIR CANADA EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE LA CPAT SOLLICITERA UNE RENCONTRE

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, LE 1 MARS 2019 – La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT), s'interroge sur les motivations et les justifications d'Air Canada face à l'intention exprimée de réduire significativement les vols dans notre région. Au regard de l'effervescence économique qui caractérise notre région ainsi que le niveau d'achalandage pour les vols concernés par ces modifications, les préfet(e)s jugent que des explications s'imposent.

« La desserte aérienne dans une région comme la nôtre comporte un volet socio-économique significatif et même stratégique pour notre développement futur. Dans ce contexte, cette volonté de réduire les vols ne cadre pas avec la vision que nous partageons pour le développement du territoire. », a déclaré Mme Claire Bolduc, présidente de la CPAT et préfète de la MRC de Témiscamingue.

« Nous travaillons à dynamiser l'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue et la diversité de l'offre en termes de transports figure parmi les variables déterminantes. La desserte aérienne ne fait pas exception à cet effet », a renchéri M. Pierre Corbeil, préfet de la MRC de la Vallée-de-l'Or.

UN SECTEUR STRATÉGIQUE

Au cours des dernières années, la région a misé sur le développement aéroportuaire afin d'offrir des opportunités novatrices autant pour le développement minier nordique, le tourisme, des services de santé et incidemment pour la qualité de vie des citoyens.

« Il est clair qu'une partie du développement actuel et futur de notre région repose sur des infrastructures et des services de transports aériens de qualité. Évidemment, ce type de décision ne s'inscrit pas dans la volonté que nous avons de rendre le transport aérien plus accessible », a déclaré Mme Diane Dallaire, préfète de la MRC de Rouyn-Noranda.

« Les municipalités ont été à l'origine de la mise en place d'un Sommet sur le transport aérien régional et au regard de ces intentions, manifestement, le travail est loin d'être terminée », a ajouté M. Jaclin Bégin, préfet de la MRC Abitibi-Ouest.

« Ce transporteur dessert nos communautés depuis près de 60 ans et malheureusement, nous devons, une fois de plus, exiger des explications et défendre des services qui profitent à l'ensemble de la population », a conclu M. Sébastien D'Astous, préfet de la MRC d'Abitibi.

LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les 4 territoires de MRC de la région qui compte 147 700 habitants et se compose de 64 municipalités. L'organisme se positionne depuis 2015 comme le principal interlocuteur régional pour les gouvernements fédéral et provincial. La CPAT documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire.

SOURCE : Francis Bérubé

Coordonnateur de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue
Bureau 819 797-7110, poste 7368
Cellulaire 819 856-4402